

PRESENTS :

Enseignants : Mme MEILLOUIN, Mme DEPAGNE, Mme CHEVALLIER, Mme FORTIN, Mme NAIRI, Mme CHICOINE, M. LE NEZN, Mme BONHEUR

Parents : Mme LAURENCOT-HOUDIN, Mme LEBRUN, Mme PHELIPPEAU, Mme VORZAIS, M. LEBOULANGER

Inspection :

Mairie : Mme GUILLARD (conseillère municipale), Mme BANNIS Astrid (responsable périscolaire), M. PROVOST (adjoint aux affaires scolaires)

EXCUSES :

Enseignants :

Inspection : Mme CANNEROT

Mairie : M. CORMIER (maire de la commune)

Parents : Mme ARBEZ, M. CVETKOVIC, Mme GASTE, Mme MIALLET, M. TOURTELIER



Organisation de la rentrée scolaire 2019

Comme mentionné lors du conseil d'école extraordinaire, nous poursuivons sur une semaine à 4 jours avec les mêmes horaires que cette année. Cependant, nous fermons une classe en élémentaire. Nous aurons donc 3 classes de maternelle et 4 classes en élémentaire. Ce qui impliquera des classes à double niveau en élémentaire. Avec 99 élèves prévus en élémentaire, cela fait une moyenne de 24-25 élèves par classe.

Projets

Littéralouest : chaque élève va pouvoir voter pour le 8 mars pour son livre préféré parmi la sélection de livres de sa tranche d'âge qui lui a été proposée.

Bibliothèque : les élèves continuent d'aller à la bibliothèque tous les mois. Véronique se déplace pour les classes des PS et MS.

Fête du court métrage : comme l'année dernière, toute l'école participe à la fête du court-métrage. Il s'agit sur tout une semaine, de faire découvrir aux élèves des court-métrages adaptés à leur âge. La diffusion se fera du 13 au 19 mars 2019.

Spectacle Petite Ombre : jeudi 28 février 2019, l'association Boum Boum Production viendra se produire à l'école. Deux représentations du spectacle Petite Ombre sont prévues afin que tous les élèves de l'école puissent en bénéficier dans de bonnes conditions.

Merci aux familles qui contribuent au bon fonctionnement de la vente des gâteaux (dans la préparation, la gestion de la vente et dans l'achat des gâteaux). Il faut continuer dans ce sens, les sous récoltés nous permettront de financer nos différents projets.

Elémentaire :

Cycle 3 :

Opération brevet de secourisme avec M. Floc'h (papa de Yuna, Azilys et Maëly) qui est pompier secouriste.

Journée à Jersey, le vendredi 7 juin 2019 (départ très tôt et retour très tard).

CM1/CM2 (Corinne Nairi): projet théâtre avec l'OCCE. La rencontre des écoles participant au projet devrait se faire, si possible, à St-Senoux. Il s'agirait au mois de juin d'une rencontre théâtre entre trois classes d'écoles différentes participant au projet.

CM1/CM2 Christophe Le Nezn : réalisation d'un court-métrage en lien avec un projet lancé par la ligue contre le cancer autour des dangers que représentent l'exposition aux écrans. Il s'agit d'un travail sur la sensibilisation

aux écrans dont la finalité sera la participation à un concours. Le court-métrage réalisé par les élèves passera devant un jury.

Cycle 2 : Le 100^{ème} jour d'école tombe le mardi du retour des vacances de printemps. Les enfants auront toutes les vacances pour réaliser leur production de 100 objets.

CP/CE1 : classe transplantée Paris du 31 mars au 2 avril 2019. Le départ se fera en car de l'école de St-Senoux.

Piscine : En période 5, les CE1 retourneront à la piscine avec les CP, les dates et les créneaux seront définis dans les semaines à venir.

Maternelle :

Le projet fresque avec Matthieu MARCOLA prend forme.



Demandes à la mairie

- Le photocopieur est en fin de vie. Nous appelons très régulièrement le dépanneur. La municipalité a-t-elle envisagé le changement de cet équipement ?
- Lors du premier conseil d'école, la municipalité a demandé un récapitulatif de nos besoins financiers vis-à-vis des gros projets de l'année à savoir la fresque en maternelle, la journée à Jersey et le séjour à Paris. Le but était de savoir si la municipalité pouvait soutenir financièrement ces projets. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse officielle pour Paris et Jersey. En ce qui concerne la fresque, la municipalité ne fournira qu'une aide technique pour la mise en place et la fixation des panneaux de bois (supports de la fresque).
- La classe mobile a 10 ans. Les ordinateurs sont vétustes. Il faudrait commencer à réfléchir au changement de la classe mobile. *M. Provost précise que ce genre de demande requiert beaucoup d'anticipation. Une classe mobile de 20 ordinateurs portables coûte environ 11000 euros. Il va falloir prévoir un an ou deux à l'avance pour avoir le budget nécessaire.*
- Avec la fermeture de classe, serait-il possible de déplacer le nouveau vidéo projecteur dans l'une des classes de maternelle ? M. Provost va demander aux services techniques d'étudier la question.

Réponse globale de la municipalité : la prochaine commission pour l'attribution des budgets aura lieu le jeudi 28 février 2019. Les élus pourront statuer et prioriser les dépenses afin de déterminer les enveloppes financières.



Informations de la municipalité

Mme Bannis Astrid : les activités sur le temps du midi se poursuivent, les enfants sont satisfaits et y participent activement. Dans le cadre de ces activités, étant en période de Carnaval, les enfants sont invités à venir déguisés pour mardi gras (06/03). Les équipes enseignantes des deux écoles ont donné leur accord pour que les enfants viennent déguisés pour toute la journée.

Les élèves de Grande Section pourront venir faire un temps du midi d'adaptation dans la cour des grands. Ces jours là, ils pourront manger au self. Cela permettra de diminuer l'appréhension que certains élèves pourraient ressentir à l'entrée au CP. 3 dates ont été retenues : le 1^{er} et 2 avril ainsi que le 7 juin.

Les élèves vont pouvoir commencer à travailler avec les animateurs sur la prochaine période qui débutera le 11 mars 2019.

Le projet d'aménagement de cour avance, la demande de budget a été faite en tenant compte des priorisations qui ont été faites en concertation avec les enseignants et les parents élus. L'aménagement devrait se faire sur deux ans.

Questions diverses (retour formulaire parents élus)

9 retours de questionnaires de la part des parents d'élèves.

Ecole

Très bonne communication avec les enseignants, bilan individuel en cours d'année très apprécié

Peu de sortie pour certaines classes : *nous avons déjà répondu à ce genre de questions au premier conseil d'école. Le nombre de sortie ne reflète pas la richesse pédagogique présente en classe. Les sorties n'ont pas de caractère obligatoire. Les parents ne doivent hésiter à s'adresser à l'enseignant de la*

Félicitations aux parents qui s'investissent pour concrétiser les projets de l'école.

Temps du midi/Restauration

Les parents élus demandent un rendez-vous avec Mme Bannis pour échanger sur le temps du midi.

Réponse mairie : temps proposé pour les 2 écoles avec le prestataire de la cuisine centrale de Guichen. Loi Egalin qui mettra en place le cahier des charges que la cuisine centrale de Guichen devra mettre en place. Un compte rendu de cette réunion sera diffusé ultérieurement dans les cahiers de liaison des élèves. Réunion prévue avant ou après les vacances de Printemps.

Les parents élus remercient la municipalité de les avoir invités à participer à un repas.

Garderie

Personnel toujours sympathique, les enfants sont contents.

C'est mieux, il y a plus de sérénité depuis l'arrivée de la coordinatrice. Très bonne surveillance des enfants.

AUTRES REMARQUES

Portail famille

Il est dommage qu'on ne puisse pas payer en ligne. La mairie travaille dessus pour que ça se fasse pour l'année prochaine.

Information Collège

Les enfants qui auront commencé au collège de Guichen pourront y finir leur scolarité mais les parents devront prendre en charge les transports (il n'y aura pas de transport scolaire).

Un nouveau courrier a été envoyé au Président du Conseil Général pour solliciter un rendez-vous et au directeur de l'Agence des Pays du Vallon de Vilaine pour obtenir son appui dans nos démarches. Mme Lemarchand du service Sectorisation Collège du Conseil Départemental a été jointe par deux familles pour évoquer cette problématique. Ceux qui le souhaitent peuvent échanger avec elle (02 99 02 43 98).

Courrier conjoint de 3 mairies : st senoux, guignen et bourg des comptes pour alerter des conséquences de l'implantation du collège de Guipry.

APE

Les tarifs des repas sont élevés pour les familles nombreuses. Certaines parts à emporter étaient moins garnies que d'autres.



Fin à 20h00 : prochain Conseil d'école le /06/2019 à 19h